

CONTRIBUTION

L'eau un enjeu de société -
Comprendre et agir pour une gestion durable de l'eau dans
l'Eurométropole de Metz



MOT DU PRÉSIDENT

Ce travail a été co-animé par Christophe Dorignac et Laurent Parisse, vices-présidents du CODEV et je les en remercie.

Face au changement climatique et à la pression croissante sur nos ressources en eau, le CODEV de l'Eurométropole de Metz a engagé une réflexion approfondie sur les enjeux de l'eau. En effet, longtemps cantonnée aux sphères techniques et institutionnelles, elle doit devenir aujourd'hui l'affaire de toutes et tous.

En effet, l'eau est partout, mais elle est fragile. Si elle coule encore sans difficulté au robinet pour les habitants de l'Eurométropole de Metz, cette évidence cache une réalité bien plus complexe : celle d'une ressource soumise à des tensions croissantes, à des usages multiples, à des risques accrus de pollution et des risques dûs au changement climatique. Une réalité où les décisions sont souvent prises loin du regard des citoyens.

Et pourtant, l'eau concerne tout le monde. C'est un bien commun, vital, qui devrait faire l'objet d'une vigilance partagée, d'une gouvernance claire et ouverte, partagée et d'une mobilisation collective. Nous nous sommes questionnés du point de vue du citoyen. Nous avons tenté de mieux comprendre qui fait quoi dans la gestion de l'eau sur notre territoire, à identifier les enjeux locaux – qu'ils soient écologiques, sociaux ou économiques – et à proposer des pistes concrètes pour construire une gouvernance de l'eau plus transparente, plus juste et plus participative.

Car face à l'ampleur des défis, une simple gestion technique ne suffit plus. Il faut **inventer ensemble une nouvelle culture et gouvernance de l'eau**, où chacun – institutions, acteurs économiques, habitants – a un rôle à jouer pour préserver cette ressource essentielle, précieuse, et désormais vulnérable.



Jean Claude Moretti

Les groupes de travail ont mis en lumière une volonté partagée : **faire de l'eau un sujet central, démocratique et collectif.**

La gouvernance de l'eau doit être repensée, anticipée, rendue plus transparente et participative, pour affronter les défis présents et futurs, dans un esprit de responsabilité, de solidarité et de justice environnementale.



Christophe Dorignac



Laurent Parisse

SOMMAIRE

Une démarche citoyenne pour penser l'avenir de la ressource en eau	03
Le rôle du CODEV est de s'emparer d'un sujet aussi important...	04
... Face à une préoccupation de plus en plus présente dans l'actualité	05
Une méthodologie pour se forger une culture commune	06
Une première phase d'acculturation sur les enjeux globaux	07
Un travail en atelier sur les questions qui en résultent	08
Une seconde phase d'acculturation sur la vision politique, les milieux humides et la préservation de la ressource	10
Un travail en atelier sur les questions qui en résultent	14
Le CODEV se recentre sur l'eau du robinet et la gouvernance de l'eau	15
Focus sur la démarche prospective 2050	18
Un dernier point de vue sur l'eau du robinet	22
Le concept one health, une seule santé	23
Visite usine de potabilité	24
Echange avec le président de l'Eurométropole	25
Synthèse des travaux	26
Les constats	26
Les enjeux prioritaires	27
Nos recommandation	28

UNE DÉMARCHE CITOYENNE POUR PENSER L'AVENIR DE LA RESSOURCE EN EAU

Parmi les **grands systèmes qui structurent notre vie** quotidienne, **l'eau occupe une place singulière**. Elle **relie** intimement les **questions environnementales, sanitaires, techniques et sociales**. **Ressource vitale**, commune et fragile, elle interroge à la fois notre modèle de développement, la qualité de nos infrastructures, la gouvernance locale et les comportements individuels. Sa **préservation** et sa gestion constituent donc un **enjeu majeur de durabilité pour nos territoires**.

Conscients de l'importance de ces défis, les membres du Conseil de développement (CODEV) se sont **autosaisis de la question des enjeux liés à l'eau dans la Métropole, afin d'apporter une contribution citoyenne**, indépendante et prospective à la réflexion engagée sur ce sujet. L'objectif de ce travail est double : mieux comprendre les risques et les évolutions à venir, et formuler des propositions concrètes à destination des élus comme des habitants, pour renforcer la vigilance collective et la résilience du territoire.

Les membres du CODEV ont souhaité appréhender dans un premier temps le vaste sujet de l'eau **s'acculturer aux réalités techniques et institutionnelles de l'eau**. Cette première phase s'est traduite par une série d'auditions d'acteurs publics, experts, ... ainsi que par une visite de terrain sur une site de production et de distribution d'eau potable. Ces échanges ont permis de mesurer la complexité du système, les interdépendances et les enjeux spécifiques propres à notre territoire.

Puis dans un second temps, ne pouvant embrasser toutes les thématiques liées à l'eau, ils ont souhaité recentrer leur réflexion sur le sujet sensible de l'eau potable, de sa disponibilité et de sa qualité.

Ainsi, sur la base de cette connaissance partagée, le CODEV a choisi d'**adopter une démarche prospective en se demandant "aura - t'on encore de l'eau en 2050", articulée autour de deux scénarios complémentaires** :

- Le premier scénario s'attache à évaluer les effets du changement climatique sur la disponibilité, la qualité et l'accès à l'eau potable, ainsi que sur les modes de consommation et les infrastructures nécessaires à moyen et long terme.
- Le second scénario explore les risques accidentels et de malveillance, susceptibles d'affecter la sécurité de l'alimentation en eau et la confiance des habitants dans le service public.

Ces deux approches ne s'opposent pas : elles se complètent pour offrir une **vision d'ensemble des vulnérabilités et des leviers d'action possibles**.

Cette réflexion s'inscrit dans un **contexte national et local marqué par une forte actualité** et des initiatives qui témoignent d'une prise de conscience croissante face aux urgences climatiques et à la nécessité d'une gestion plus intégrée et plus solidaire de la ressource.

À travers cette contribution, le CODEV entend **(re)placer l'eau au cœur du lien entre territoire et habitants**. Loin d'être un simple service, elle constitue un bien commun, un facteur de cohésion et un enjeu de responsabilité partagée. Ce rapport propose ainsi une série de **constats, de réflexions et de préconisations destinées à nourrir le dialogue entre élus, institutions, acteurs de terrain et citoyens**, pour construire collectivement un avenir où la qualité et la disponibilité de l'eau demeurent garanties pour tous.



LE RÔLE DU CODEV EST DE S'EMPARER D'UN SUJET AUSSI IMPORTANT...

Pourquoi le CODEV s'est-il emparé de ce sujet ?



C'est un sujet

- qui touche toutes les composantes de notre vie
- d'actualité de plus en plus prégnant



C'est le rôle du CODEV de

- se questionner et de s'exprimer sur le sujet
- de comprendre qui fait quoi dans la gestion du cycle de l'eau
- d'identifier les enjeux locaux et notre spécificité territoriale
- de dépasser les questions techniques
- de rechercher un équilibre entre préservation des écosystèmes et besoins des usagers
- de faire des propositions et pistes de réflexions

L'eau est partout dans la vie des citoyens ...



Nécessaire à la vie et la santé : eau potable et traitement des eaux...

Pour les aménités et la biodiversité : zones humides, rivières

Face aux risques

- Climatiques : inondations, ravinement, retrait ou gonflement des argiles
- Pollution : microplastiques, Pfas, risques biologiques, médicaments



... mais elle est fragile



Si elle coule encore sans difficulté au robinet des habitants de l'Eurométropole de Metz, cette évidence cache une réalité bien plus complexe !



Celle d'une ressource soumise à des tensions croissantes, à des usages multiples, à des risques accrus de pollution et des risques dû au changement climatique.



Le CODEV a souhaité se faire le porte parole des inquiétudes et questionnements des habitants sur les enjeux et la problématique de l'eau dans toutes ses composantes et de leur impact sur l'environnement dans la Métropole.

Son rôle est d'avoir une lecture citoyenne territoriale, systémique et prospective du sujet de l'eau et d'apporter des réponses à ces questionnements.

... FACE À UNE PRÉOCCUPATION DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE DANS L'ACTUALITÉ

La question de l'eau s'impose de plus en plus dans l'actualité nationale comme locale, et il revient naturellement au CODEV de s'en saisir et d'y apporter une réflexion citoyenne éclairée.

Au niveau national



Le CODEV a la volonté d'appréhender le sujet de l'eau à la lumière des nombreux évènements récents et de l'écho grandissant qu'il occupe dans les médias

- Colloque L'eau une ressource vitale CESE - CESER - CNCD - CODEV 12/24
- De nombreux articles de presse sur le sujet
- Rapports Replacer l'eau au cœur de la ville fédération des agences d'urbanisme
- Colloque France stratégie La demande en eau en 2050
- Outils MétéEAU pour connaître l'état des nappes en temps réel (06/25), la carte nationale des pollutions au Pfas
- ...



Au niveau local



Le sujet de l'eau prend aussi une ampleur croissante au niveau local, porté par de nombreux colloques, évènements Le CODEV s'en saisit pleinement et y participe activement pour enrichir la réflexion collective et ses propres travaux.

- Consultation Agence Rhin Meuse (05/25)
- Conseil général de la Moselle fait le choix d'engager un Projet de territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), destiné à fédérer les acteurs de l'eau publics et privés autour d'un grand plan d'action face à l'urgence climatique (07/25)
- Colloque POPSU Sillon Lorrain Gouvernance de l'eau (23/09/25)
- Plan pluie voté par la Métropole
- La fête de l'eau (08/25)
- Navette de transport sur la Moselle Metz'o...
- ...

UNE MÉTHODOLOGIE POUR SE FORGER UNE CULTURE COMMUNE

Afin de se forger une culture commune et **s'approprier les enjeux liés à l'eau de façon globale** dans un premier temps puis le choix de recentrer la réflexion sur l'eau potable et la gouvernance de l'eau, les membres du CODEV ont souhaité **réaliser une série d'auditions, d'ateliers et de visite**.

Audition d'experts en plénière et table ronde

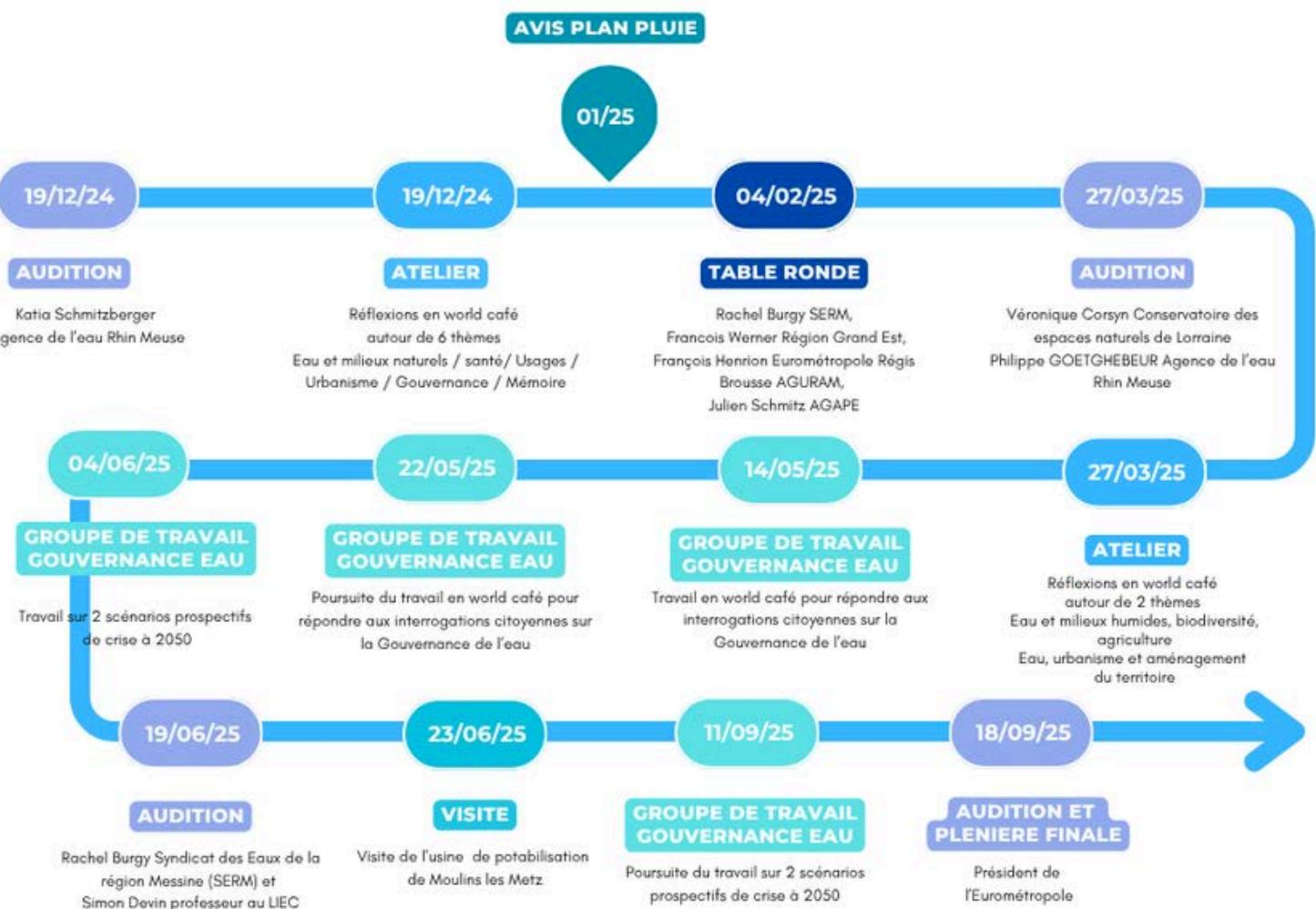
Rencontres avec des élus, des spécialistes de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, agences d'urbanisme, du Syndicat des Eaux de la Région Messine (SERM), et des chercheurs pour comprendre les défis techniques, économiques et environnementaux

Ateliers participatifs

Réflexions collectives pour formuler des constats et propositions citoyennes

Visite de terrain

Découverte de l'usine de potabilisation de Moulins-lès-Metz pour comprendre l'approvisionnement en eau et les actions de préservation de la ressource.



UNE PREMIÈRE PHASE D'ACCULTURATION



ACCULTURATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

19/12/2024

Plénière
d'acculturation



Une **plénière de lancement** pour se forger une culture commune **sur les enjeux de l'eau sur le territoire de la Métropole**.

Audit de **Katia Schmitzberger**, Directrice-adjointe à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Les enjeux de l'eau dans un contexte de dérèglement climatique sont de s'adapter au changement climatique, de **préserver notre assurance vie pour demain**, de réduire la présence des substances toxiques pour une eau disponible à long terme, d'économiser l'eau et concilier les usages, pour une eau disponible à long terme, de **repenser la place de l'eau au cœur de notre territoire**, pour agir sur le cadre de vie, de s'approprier notre histoire pour mieux **appréhender l'avenir de l'eau** (après mines, après-guerre) et poursuivre la coopération sur l'eau, pour une gestion qui ne connaît pas de frontières.



L'Agence de l'eau Rhin Meuse souligne l'importance de **protéger l'eau sous toutes ses formes**, de lutter contre les pollutions et de promouvoir des **solutions fondées sur la nature**. L'agence met en œuvre des actions pour s'adapter au changement climatique, notamment en réduisant la pollution et la dépendance à l'eau, en promouvant la sobriété et en s'appuyant sur la **concertation et la solidarité entre les villes et les campagnes**. L'agence protège l'eau sous toutes ses formes et finance des actions de protection.



L'agence vise à atteindre un bon état des eaux malgré le changement climatique. Elle surveille les milieux aquatiques avec environ 1000 points de surveillance sur le bassin.



Ainsi il y a la nécessité de **préserver la biodiversité**, d'améliorer la qualité de l'eau potable et de protéger les milieux aquatiques pour **garantir une eau de qualité pour tous**. Le réchauffement climatique est significatif, avec une augmentation des températures, les précipitations seront réparties différemment, avec des événements extrêmes plus fréquents. Les conséquences en sont des inondations, des sécheresses, et une dégradation de la qualité de l'eau.

Les enjeux spécifiques incluent la **gestion des nitrates, des pesticides, et des polluants éternels comme les PFAS**. Des actions sont en cours pour réduire les nitrates dans les eaux souterraines et superficielles, et pour surveiller les pesticides et les PFAS.

Le Comité de bassin Rhin-Meuse propose un **plan d'adaptation au changement climatique**, visant à réduire la pollution et la dépendance à l'eau. Des actions concrètes incluent la désimperméabilisation, la végétalisation, et la restauration des cours d'eau. **Pour protéger l'eau, il est essentiel de protéger la nature**. Les villes doivent devenir plus vertes, et les paysages doivent être diversifiés.

UN TRAVAIL EN ATELIER



RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES EN ATELIER SUR 6 THÉMATIQUES

19 / 12 / 2024



Les questionnements qui en résultent

Les ateliers ont permis aux membres du CODEV de poser un regard pluriel sur les enjeux liés à l'eau, en croisant les dimensions environnementale, sociale, urbaine et démocratique. L'eau, perçue à la fois comme ressource vitale, écosystème vivant et bien commun, interroge nos responsabilités collectives, nos modèles de gouvernance et nos modes de vie.

Eau et milieux naturels : entre préservation et contrôle

L'eau est notre « assurance-vie », mais de quelle vie parle-t-on ? Les débats ont mis en lumière deux visions : celle d'un écosystème à protéger pour lui-même, et celle d'une ressource à garantir pour les besoins humains. Cette dualité questionne notre tendance à vouloir tout contrôler – qualité, usage, aménagement – au détriment parfois de l'équilibre naturel.

- ◆ Proposition : développer une vision intégrée entre préservation des milieux et usages humains, et mieux anticiper les effets du changement climatique au lieu de réagir dans l'urgence.

Eau, santé et sécurité : renforcer l'information et la confiance

Face aux aléas climatiques (inondations, sécheresses) et aux pollutions multiples (agricoles, industrielles), la sécurité sanitaire devient un enjeu majeur.

Mais les citoyens sont-ils suffisamment informés et impliqués ? La pédagogie de l'eau, dès l'école, et la transparence sur la qualité de l'eau sont des leviers pour restaurer la confiance.

- ◆ Proposition : mettre en place une stratégie d'information continue et accessible sur la qualité, les risques et les moyens de prévention.

Usages de l'eau et accessibilité : vers plus d'équité

La diversité des usages – domestiques, agricoles, économiques, récréatifs – soulève des tensions sur la répartition de la ressource. L'agriculture consomme sans toujours restituer l'eau, les industries la rejettent avec une qualité dégradée. Et la question de l'accès équitable à l'eau reste trop peu débattue.

- ◆ Interrogation : comment garantir un droit effectif à l'eau pour tous ?
- ◆ Proposition : intégrer l'enjeu de justice sociale dans les politiques de tarification et de gestion de l'eau.

Urbanisme et aménagement : adapter nos villes à la ressource

Les villes doivent évoluer pour mieux intégrer la ressource en eau dans leurs projets : récupération des eaux de pluie, végétalisation, désimperméabilisation, prévention des risques (sécheresse, retrait de sol, inondation...). L'urbanisation non maîtrisée, notamment via la multiplication des piscines, interroge la cohérence globale des politiques locales.

- ◆ Proposition : inscrire les enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme et promouvoir des aménagements résilients.



Gouvernance de l'eau : un système complexe à clarifier

Les participants ont souligné le manque de lisibilité du système actuel. Trop d'acteurs, peu de coordination, des responsabilités partagées mais floues entre syndicats, agences, métropole, État... Cela nuit à la transparence et à l'appropriation citoyenne.

- ◆ Interrogations : Qui décide ? Qui finance quoi ? Les citoyens savent-ils réellement ce qu'ils paient ?
- ◆ Proposition : clarifier les rôles, renforcer la coordination entre niveaux de décision et intégrer les citoyens aux processus de gouvernance.

Mémoire et transmission : tirer les leçons du passé pour préparer l'avenir

L'héritage industriel continue d'impacter la ressource, comme le montre l'exemple de la Moselle. Il est nécessaire de « panser les plaies », de réfléchir à des solutions alternatives (comme le recours au lac de Madine), et surtout de transmettre une culture de la sobriété et de la responsabilité.

- ◆ Proposition : capitaliser les connaissances, promouvoir des pratiques durables et favoriser la réutilisation des eaux usées.



Un besoin d'approfondir l'acculturation sur la vision politique des enjeux de l'eau, sur la problématique des milieux humides, sur la préservation des ressources et les actions correctives

UNE SECONDE PHASE D'ACCULTURATION



DEUX TABLES RONDES POUR CROISER LES POINTS DE VUE

04/02/2025



1

Politiques locales et régionales de l'eau : sécurisation de l'approvisionnement, service public de l'eau et rôle de l'eau dans l'aménagement et l'urbanisme.

Avec [Francois Werner](#), Vice-président Transition écologique et énergie à la Région Grand Est, [Régis Brousse](#), directeur de l'agence d'urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) et [Julien Schmitz](#), Directeur de l'agence d'urbanisme de la Lorraine Nord (AGAPE)



2

Gouvernance de l'eau et participation citoyenne pour quels choix de société : qualité de l'eau, préservation des milieux, tarification, implication des citoyens.

Avec [François Henrion](#), Vice-président Service public de l'eau à l'Eurométropole de Metz, [Rachel Burgu](#), Présidente du Syndicat des eaux de la région messine (SERM) et adjointe à la Ville de Metz (commission Transition écologique), [Régis Brousse](#), Directeur de l'AGURAM, en présence de François Carpentier, vice-président en charge de l'assainissement



D'emblée, la discussion a mis en lumière les **limites des ressources financières régionales** et le champ de compétences restreint de la Région en matière d'eau. Cela impose un **ciblage stratégique des actions**, notamment dans les zones où l'Agence de l'eau est peu active.

Deux priorités émergent : **sécuriser les captages** d'eau et **aider les petites communes à moderniser leurs réseaux**, afin de lutter contre les pertes d'eau. Une logique de mutualisation entre communes est encouragée pour améliorer l'efficacité globale.

Face à l'**intensification des épisodes de sécheresse et d'inondations**, notamment en Lorraine, la Région se positionne comme médiateuse et facilitatrice de la coopération entre territoires. Dans cette perspective, elle annonce la création d'un **observatoire régional de l'eau**, outil destiné à rendre les données accessibles et à renforcer la transparence, y compris sur des sujets sensibles comme l'eau utilisée par les centrales nucléaires.

La **situation particulière du nord de la Lorraine**, très dépendante de l'eau pour ses usages industriels et notamment pour le refroidissement de la centrale nucléaire, a été largement abordée. Celle-ci représente à elle seule 80 % de la consommation totale d'eau. Parallèlement, le développement rapide du Luxembourg pose des défis transfrontaliers, notamment pour l'approvisionnement en eau depuis le massif des Ardennes. La modernisation des infrastructures et la recherche d'autosuffisance dans les nouveaux quartiers apparaissent comme des priorités.

Au niveau de l'**aménagement du territoire**, la gestion de l'eau doit désormais s'inscrire dans une logique durable et anticipatrice. Cela passe par des investissements importants dans les réseaux d'assainissement et par l'adaptation des documents d'urbanisme aux enjeux hydriques. L'eau, qui ignore les frontières administratives, impose une **gouvernance transversale, basée sur la coopération** entre bassins de vie, agences, syndicats et collectivités.

La prévention des inondations constitue un autre axe fort de la discussion. Dans le contexte du changement climatique, la gestion des milieux aquatiques (via la compétence GEMAPI) et les programmes de prévention (PAPI) sont des outils clés. Mais la réussite de ces politiques passe par une **meilleure compréhension du cycle de l'eau par les élus et les citoyens**, ainsi que par des actions concrètes comme la désimperméabilisation des sols et la renaturation des ruisseaux.

Les intervenants ont également insisté sur la nécessité d'une **vision politique à long terme**, allant au-delà des échéances électorales. La multiplicité des organismes de gestion de l'eau pose question : faut-il tendre vers un acteur unique ou renforcer la coopération inter-organismes ? En parallèle, la question de la réutilisation des eaux usées a été évoquée, bien que sa pertinence semble moindre pour Metz (stock suffisant pour le moment par rapport au cout des traitements).

Enfin, la réflexion s'est portée sur la **nécessité de revoir le modèle économique de l'eau**. Aujourd'hui, le prix relativement bas de l'eau ne favorise pas la sobriété. Des propositions émergent, comme **l'instauration de primes pour les consommateurs économes ou une tarification sociale plus fine**. L'enjeu est d'autant plus fort que les réseaux vieillissants nécessitent des investissements massifs, estimés à plusieurs centaines de milliers d'euros par an rien que pour certaines collectivités locales.

Sur le **plan environnemental**, la pollution liée à l'agriculture intensive et à l'industrie reste une problématique majeure. Une réforme des pratiques agricoles est jugée indispensable, avec un appui fort à l'agriculture durable et aux prairies, qui jouent un rôle crucial dans la régulation de l'eau.

En conclusion, les intervenants ont souligné la **nécessité d'une gestion globale, transparente et coopérative de l'eau**. Cela implique d'**anticiper les besoins futurs**, de s'adapter aux spécificités locales, de **renforcer l'éducation à l'eau** et de construire des politiques publiques solides, transversales et durables





ACCULTURATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU DANS LES MILIEUX NATURELS

27/03/2025

les milieux humides

Audition de Véronique Corsyn, Directrice du Conservatoire des espaces naturels de Lorraine (CEN) et membre du Codev du Pays de Sarrebourg

Les **zones humides sont des écosystèmes essentiels** et fragiles qui jouent un rôle crucial dans notre environnement. Elles sont définies par l'arrêté du 24 juin 2008 comme des terrains inondés ou gorgés d'eau, avec une végétation dominée par des plantes hygrophiles et des sols hydromorphes. Ces écosystèmes incluent les marais, tourbières, prairies inondables, étangs, et ripisylves.

Les zones humides **rendent de nombreux services écologiques**, tels que la régulation climatique, la biodiversité, l'épuration naturelle, le stockage du carbone, et la régulation hydraulique. **Elles absorbent les eaux de crue, rechargeant les nappes phréatiques, filtrent les polluants**, et offrent des habitats pour de nombreuses espèces. Elles ont également une valeur sociale, culturelle et patrimoniale, produisent de la biomasse, et sont utilisées pour l'agriculture, le tourisme et les loisirs.

Cependant, **les zones humides sont menacées** par l'extraction de granulats, l'urbanisation, les drainages agricoles, la pollution, et le changement climatique. Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine (CEN) joue un rôle crucial dans leur préservation. Créé en 1984, le CEN Lorraine protège les sites à haute valeur écologique, met en œuvre des plans de gestion adaptés, et collabore avec les acteurs locaux pour sensibiliser le public.

Le CEN Lorraine a acquis et gère des terrains stratégiques, restaure les milieux dégradés, et **accompagne les politiques publiques**. Il a protégé 74% des zones humides par des mécanismes de protection forte. Des exemples concrets d'actions incluent la **restauration de cours d'eau, de prairies, et de tourbières**, ainsi que la protection d'étangs patrimoniaux. Le CEN Lorraine mène également des programmes pour les mares et les espèces exotiques envahissantes.





Audition de Philippe GOETGHEBEUR, Chef du Service des Espaces Naturels et Agricoles à la Direction des Aides et de l'Action Territoriale Agence de l'eau Rhin Meuse

La **politique de lutte contre les pollutions d'origine agricole** vise à reconquérir les ressources en eau, en particulier les captages dont la qualité est dégradée par des pollutions agricoles. Malgré les efforts déployés, les résultats restent insuffisants, nécessitant un **changement de posture de « la bonne dose au bon moment »** à « la bonne culture au bon endroit ».

Les priorités incluent le **ciblage des parcelles les plus à risque pour les captages**, la mobilisation des collectivités, et l'accompagnement des plans d'actions par des outils réglementaires. Les actions doivent être déployées plus largement sur les masses d'eau à forte pression agricole, avec un **soutien aux filières à bas niveau d'impact (BNI)** et une adaptation au changement climatique.

Les outils d'aide comprennent des **investissements**, de l'**animation**, de la **sensibilisation**, et des diagnostics. Les cultures à bas niveau d'impact sont essentielles pour préserver la ressource en eau et augmenter la résilience face aux évolutions climatiques. Des projets spécifiques, comme la filière noix ou la filière laine, illustrent ces efforts.

Le **maintien des prairies est crucial pour la gestion des pollutions diffuses**, la préservation de la biodiversité, et l'atténuation des effets du changement climatique. Des plans « herbe » territorialisés sont mis en place pour renforcer l'efficacité des actions en faveur de l'herbe.

En conclusion, la politique de lutte contre les pollutions d'origine agricole nécessite une **évolution forte des systèmes agricoles vers des cultures à bas niveau d'impact**, une préservation des prairies, et une mobilisation collective pour atteindre les objectifs de santé publique et environnementaux.



Le plan pluie - un outil phare pour laisser s'infiltrer localement l'eau et préserver la ressource

Le CODEV a rendu **un avis en janvier 2025** sur le plan de gestion des eaux pluviales de l'Eurométropole ou plus communément nommé plan pluie. Ce plan ambitieux **vise à repenser la ressource en eau**, faciliter l'infiltration des eaux de pluie au plus près de leur chute, désimperméabiliser les sols, développer les toitures végétalisées, les pavés drainants et autres solutions naturelles d'infiltration.

Il a pour objectifs de réduire les risques d'inondations, protéger durablement la ressource en eau, lutter contre les îlots de chaleur, ou encore recharger les nappes phréatiques pour une meilleure résilience climatique.

Le CODEV a approuvé les grands principes de ce plan, mais a recommandé notamment la clarification du résumé non technique, la publication d'un guide d'accompagnement, une étude d'impact socio-économique, et une meilleure inclusion des citoyens dans le processus pour garantir le succès de cette démarche essentielle pour l'adaptation au changement climatique

UN TRAVAIL EN ATELIER



RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES EN ATELIER SUR 2 THÉMATIQUES

27/03/2025



Les questionnements qui en résultent

1. Eau, milieux humides, biodiversité et agriculture

Nos principaux questionnements :

- Cartographie des zones humides : est-elle complète et accessible ?
- Impacts des trains désherbeurs de la SNCF, projet GPS des captages, moustique tigre, prolifération des rats, accès à l'information sur la biodiversité.
- Faut-il continuer à consommer de la viande pour préserver les prairies ? Que penser du gaz vert ou des cultures industrielles ?



Nos constats :

- Manque d'accès à une information claire sur l'état de la biodiversité.
- Tensions entre développement agricole et respect des milieux naturels.



Nos recommandations :

- Reconstituer une ceinture maraîchère autour de la métropole.
- Favoriser une agriculture locale pour les cantines (bio).
- Innover (filières alternatives à la viande, aquaponie), développer les AOC.
- Protéger les prairies, limiter l'élevage conventionnel, utiliser les terres à herbe.

2. Eau, urbanisme et aménagement du cadre de vie

Nos principaux questionnements :

- Rôle du département dans la gestion de l'eau ?
- Comment gérer les inondations (crues de la Seille) ? Quelles conséquences financières pour les communes ?
- Trop de captages d'eau sont dégradés : quels effets sur la santé ?
- Manque d'information et de sensibilisation, surtout chez les jeunes.

Constats :

- Urbanisation parfois incompatible avec la préservation des zones humides.
- Forte pression sur la ressource en eau.
- Faible culture du risque et du gaspillage.



Nos recommandations :

- Afficher un indicateur de qualité de l'eau sur les sites municipaux.
- Utiliser les sablières pour limiter les inondations.
- Prévention et sensibilisation à tous les âges (écoles, quartiers).
- Réagir rapidement aux fuites d'eau, préserver les zones vertes et humides.
- Élaborer un outil pédagogique local sur l'empreinte eau.
- Revoir la gouvernance de l'eau en limitant la domination industrielle et agricole.
- S'inspirer de l'urbanisme « intelligent » (ex. voiries espagnoles récupérant l'eau de pluie).

LE CODEV SE RECENTRE SUR L'EAU DU ROBINET ET L'ANGLE DE LECTURE DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU



RÉFLEXIONS SUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU

14 / 05 / 2025

→ Pourquoi le CODEV a choisi de travailler sur la gouvernance de l'eau pour que l'on ait toujours de l'eau disponible au robinet :

Travailler sur la gouvernance de l'eau est indispensable car la ressource devient plus fragile. L'eau est indispensable à toutes les activités humaines, ce qui entraîne une forte compétition entre les usages et pose la question des arbitrages en période de tension sur la qualité et la quantité disponibles.

Les décisions en matière d'eau s'inscrivent dans des temps très longs – investissements dans les infrastructures, changement de modèles agricoles, ... – alors que les risques liés au changement climatique s'intensifient. **La multiplicité des acteurs et la concurrence des usages rendent aujourd'hui les arbitrages complexes** et parfois peu lisibles. De plus, les règles de tarification, les inégalités territoriales, les modèles agricoles, industriels, la solidarité entre les usages et la place des habitants dans les décisions posent de vraies questions d'équité.

Face à un système fragmenté, à des signaux d'alerte **et à de fortes attentes sociétales**, améliorer la gouvernance permet d'assurer une gestion plus cohérente, plus durable et plus juste de la ressource, tout en renforçant la transparence, la sécurité d'approvisionnement et **la participation citoyenne**.

La gouvernance de l'eau est un levier de transition environnementale et de transformation des usages.

→ **Les grandes interrogations citoyennes que l'on s'est posé en atelier sur la Gouvernance de l'eau :**

Quel rôle pour le CODEV ?

- Comment éclairer ce sujet complexe ?
- Quelle plus-value peut-il apporter au débat public ?
- Quelles composantes approfondir pour formuler des avis et propositions citoyennes ?

Quelle qualité et quelle quantité d'eau pour demain ?

- Sommes-nous réellement à l'abri dans notre territoire ?
- Comment garantir un accès équitable à tous, notamment en cas de tensions ou de raréfaction ?

Qui décide et comment ?

- Quelle gouvernance de l'eau aujourd'hui (acteurs multiples, coordination lacunaire) ?
- Quelle place réelle pour les habitants/usagers dans la prise de décision ?
- Comment renforcer la démocratie de l'eau ?

Quel partage entre les usages ?

- Agriculture, industrie, particuliers : comment arbitrer ?
- Les agriculteurs doivent-ils contribuer au coût de la dépollution ?
- Faut-il repenser la priorité des usages en cas de crise ?

Quelle solidarité tarifaire ?

- Le prix de l'eau est-il adapté aux enjeux ?
- Faut-il harmoniser les prix de l'eau sur tout le territoire ?
- Une tarification différenciée (progressive, saisonnière, selon la composition des foyers) est-elle envisageable ?



Quels risques pour l'avenir ?

- Jusqu'à quand peut-on garantir la distribution d'eau potable en cas de rupture ?
- Quel impact de la pollution invisible (ex. médicaments) sur la santé ?
- Quels investissements pour des infrastructures résilientes ?

Peut-on recourir à d'autres sources que l'eau potable ?

- Quelle place pour les eaux de pluie ou d'exhaure ?
- Quels usages alternatifs et quelles conditions techniques (filtrage, stockage, normes...) ?

Les propositions principales :

- Approche territoriale spécifique : Centrer l'analyse sur le bassin versant de l'Eurométropole et ses particularités, plutôt que sur des généralités nationales.
- Mieux coordonner les acteurs : Améliorer la transparence et la coopération entre les entreprises et syndicats de l'eau.
- Réformer la tarification : Introduire une tarification incitative (progressive, différenciée, adaptée aux usages et compositions familiales) et réfléchir à une meilleure répartition des coûts (pollueur-payeur vs consommateur).
- Investir dans les infrastructures : Lutter contre les fuites, anticiper le renouvellement des réseaux, intégrer les nouvelles normes de potabilité.
- Favoriser les usages alternatifs : Intégrer les récupérateurs d'eau de pluie dans l'urbanisme et développer le « plan pluie » pour penser autrement la ressource en eau.
- Sensibiliser et impliquer Ne pas se limiter à une responsabilisation individuelle et mener des actions d'éducation à la gestion durable de l'eau à l'échelle locale.
- Penser la gouvernance à long terme : Intégrer pleinement la transition environnementale dans la stratégie et simplifier les niveaux de gouvernance, renforcer la place des citoyens.





RÉFLEXIONS SUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU

22/05/2025

Le groupe de travail a mis en évidence la **complexité systémique des enjeux liés à l'eau**, nécessitant une **gouvernance repensée, plus performante et anticipatrice face aux défis climatiques et sanitaires**.

Principaux constats :

- Vulnérabilité accrue : risques de sécheresse, inondations, pollutions émergentes (plastiques, médicaments, PFAS...).
- Inégalités dans la qualité de l'eau au sein de la métropole selon les territoires et fournisseurs.
- Manque de transparence et de centralisation de l'information pour le grand public.
- Gouvernance morcelée entre public et privé, avec des débats sur la pertinence d'une régie publique.

Axes de travail recommandés :

- Réinterroger la gouvernance de l'eau : périmètre, acteurs impliqués, articulation entre échelles (métropole, communes, ARS, agences...).
- Renforcer la prospective : scénarios long terme, gestion des risques (panne, rupture, malveillance...).
- Améliorer la transparence : un site unique pour centraliser les données (qualité, prix, assainissement, risques...).
- Informer et éduquer : développer des actions de sensibilisation sur la ressource en eau dès le plus jeune âge.
- Planifier : intégrer les obligations réglementaires (schémas directeurs eau potable / assainissement), lutter contre les pollutions, renforcer les infrastructures (bassins de rétention, entretien des cours d'eau).
- Valoriser les solutions locales : gestion concertée, mutualisation des services, préservation de la ressource comme bien commun.



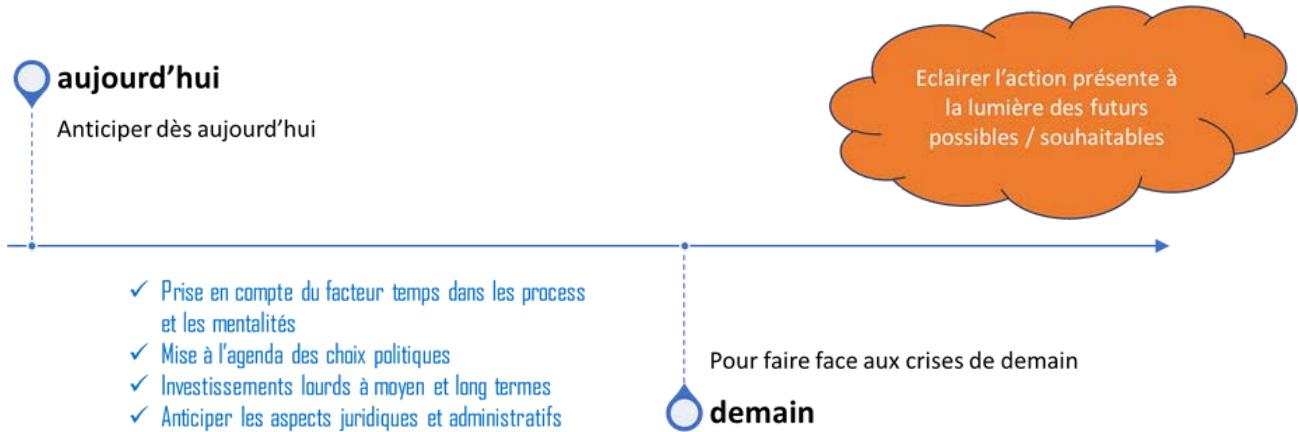


ATELIER GOUVERNANCE FOCUS SUR LA DÉMARCHE PROSPECTIVE 2050



Le processus d'acculturation a permis de **mettre en évidence cette question majeure sur la gouvernance de l'eau**, que nous avons souhaité **traiter de façon prospective par deux éclairages complémentaires** en se projetant dans l'Eurométropole de Metz à 2050, dans le contexte de transformation climatique et de tensions sur la ressource pour comprendre les enjeux et anticiper les différentes conséquences pour les citoyens

Le futur n'est pas écrit, il est ouvert à plusieurs futurs possibles et **nous sommes tous acteurs du changement.**

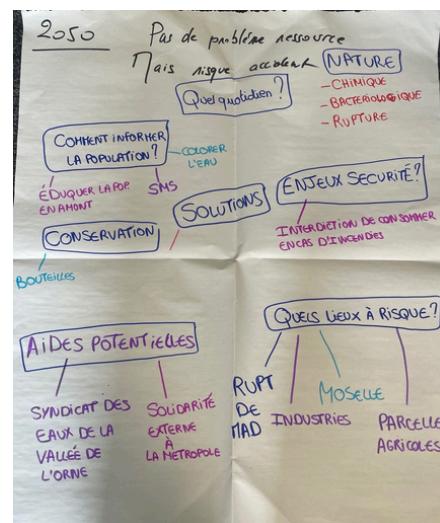


Quelle gouvernance de l'eau dans un monde en poly-crisées, où les risques se multiplient et s'intensifient, avec des conflits d'usages multiples, pour assurer un accès durable à une eau potable de qualité ?

Cet atelier ne visait pas à établir la « vérité » sur le futur (d'autres scenarii sont possibles) mais explore les possibles, pas le certain, et vise à recueillir le point de vue concret des citoyens.

Scénario 1 : Le réchauffement climatique (+4°C) est une réalité quotidienne

Scénario 2 : Risques accidentels ou de malveillance, intenses et fréquents



Scénario 1 : Le réchauffement climatique (+4°C) est une réalité quotidienne

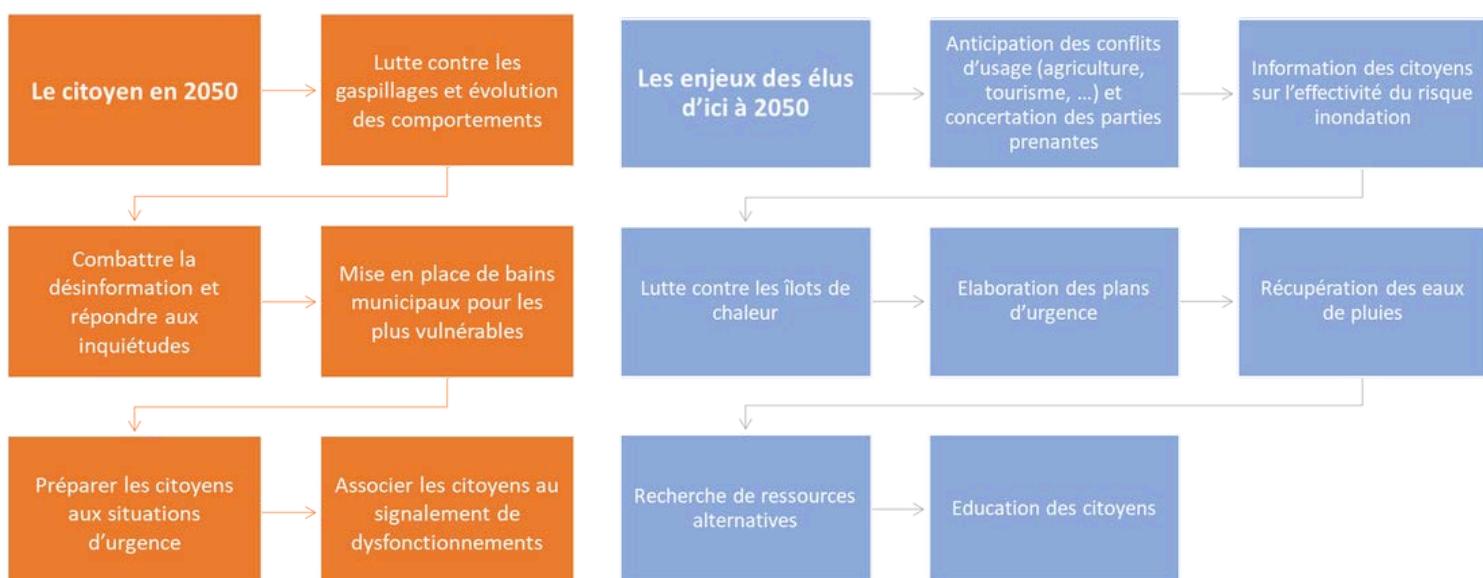
Canicules, sécheresses, inondations se succèdent dans le quotidien des citoyens, cela impacte la qualité de vie au quotidien, leur santé et leur budget. Les impacts prévisibles :

- Augmentation de la consommation d'eau (boisson, agriculture, rafraîchissement urbain) face à une ressource en baisse, en volume et en qualité.
- Haute des prix liée à la rareté et aux coûts de traitement
- Tensions d'usage, notamment dans l'agriculture
- Baisse de critères de potabilités Privatisation et marchandisation croissante de l'eau (dépassement des seuils de pompes...)
- Inertie des politiques publiques et du changement de comportements.

DES PISTES D'ACTIONS GLOBALES



DES PISTES D'ACTIONS D'ACTIONS POUR LES ELUS ET LES CITOYENS



Les pistes d'actions pour les habitants

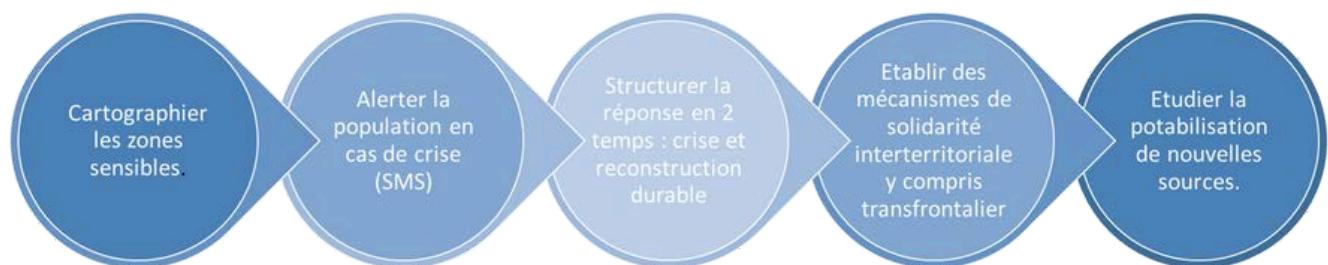
Les pistes d'actions pour les élus

Scénario 2 : Risques accidentels ou de malveillance, intenses et fréquents

Ruptures des infrastructures, actes de malveillance, pollutions des ressources, insécurisent la quantité mais surtout la qualité de l'eau. L'eau est plus que jamais une ressource précieuse et limitée

- Risques variés : chimiques, bactériologiques, terroristes
- Absence de cartographie claire des zones à risques
- Stocks d'eau insuffisants en cas de crise
- Manque de priorisation des usages vitaux

DES PISTES D'ACTIONS GLOBALES



DES PISTES D'ACTIONS POUR LES ELUS ET LES CITOYENS



Remarques :

Certains participants à l'atelier considèrent que **notre territoire en 2050 ne ferait pas l'objet de tensions très fortes sur la ressource en eau en quantité** (ressource Madine importante et eaux d'exhaures après traitements). Le territoire pourrait même rester exportateur de ressources vers d'autres plus vulnérables.

De la même manière, la **capacité des acteurs** citoyens et élus à agir en **atténuation du changement climatique est** selon eux **faible**. Ils considèrent que **l'enjeu est** avant tout une **adaptation aux effets du changement climatique en 2050**.

La réindustrialisation du territoire aurait peu d'effet non plus sur les ressources disponibles.

Les enjeux porteraient plus particulièrement sur la qualité de l'eau, dans la mesure où il est possible de **déetecter davantage de polluants**, mais également la **place et l'influence d'une métropole dans l'organisation de la gouvernance de l'eau** sur le territoire et l'**éducation de la population** quant à **l'utilisation raisonnée de la ressource** dans des moments de crise.

Un point d'attention est la capacité à **garantir la qualité de l'eau au regard des intrants agricoles et industriels, alors que notre ressource est principalement composée d'eaux de surface**.

EN CONCLUSION DE L'EXERCICE DE PROSPECTIVE

- Une nécessité de **dépasser les silos** (syndicats, départements) pour piloter une stratégie intégrée, combinant technologie (monitoring, interconnexions), réglementation (quotas, plans de crise) et mobilisation citoyenne.
- Les **citoyens** sont appelés à **devenir des acteurs vigilants**, via l'éducation et l'adoption de réflexes sobres.
- L'urgence climatique impose **d'agir dès aujourd'hui pour des résultats visibles d'ici 2030-2050**.
- La préparation aux risques (climatiques et malveillants) nécessite :
Une **gouvernance agile et partagée** malgré les intermédiaires (syndicats). Créer des groupes de travail élus-citoyens pour co-construire les solutions.
- Des **infrastructures résilientes, renouvelées** et des **outils de monitoring doivent être développés** pour anticiper les incidents, fuites et pollutions.
- Une **implication citoyenne à renforcer**, via pédagogie et transparence.
- Une **planification sur le long terme à engager** (ex. : SAGE, commissions locales) dès aujourd'hui pour des résultats en 2050.

UN DERNIER POINT DE VUE SUR L'EAU DU ROBINET



ENJEUX LIÉS À LA GESTION DE L'EAU ET LE CONCEPT ONE HEALTH

19 / 06 / 2025

Les débats autour des scenarii ont montré la **complexité des approches** et fait ressortir un **besoin d'approfondissement du sujet**. c'est pourquoi le CODEV a de nouveau sollicité l'intervention de Rachel Burgy, présidente du SERM et de Simon DEVIN.

Audition de Rachel Burgy, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine, a présenté les enjeux liés à la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable pour les 30 prochaines années, à l'échelle de la Métropole

Elle a insisté sur les **enjeux cruciaux de la gestion de l'eau**, en particulier autour de la ville de Metz et dans les 38 communes desservies par le Syndicat des eaux de la région messine (SERM). Elle a tout d'abord rappelé la complexité du territoire, où cohabitent deux modes de gestion de l'eau : la régie publique et la délégation de service public (DSP), confiée à Veolia jusqu'en 2029.

Elle a ensuite détaillé les **défis liés à la qualité de l'eau**, notamment la **pollution par les nitrates**, résultant de pratiques agricoles intensives. Face à cela, le SERM a mis en place dès 2019 un **programme de Paiement pour Services Environnementaux (PSE)**, incitant les agriculteurs à adopter des **pratiques plus respectueuses** : réduction des intrants chimiques, maintien des prairies, passage à l'agriculture biologique. Grâce à ces mesures, la surface agricole en bio ou à faible impact autour du captage principal est passée de 5 % à 18 %.

Rachel Burgy a souligné l'efficacité de cette **politique préventive**, bien moins coûteuse et plus durable que des traitements chimiques. Ces actions permettent aujourd'hui de **limiter les pics de pollution et de maintenir une eau conforme aux normes sanitaires**, même si des ajustements ponctuels restent nécessaires.

Elle a aussi évoqué les **enjeux techniques liés au traitement de l'eau**, notamment l'usage du charbon actif pour **filtrer les polluants dits "éternels" (PFAS)**. Bien que la situation à Metz reste sous contrôle, elle appelle à **ne pas relâcher les efforts de prévention** et à ne pas céder à la tentation d'ultrafiltrations coûteuses et énergivores, à n'envisager qu'en dernier recours.

En matière d'infrastructures, elle a mis en lumière l'**usure du réseau**, ce qui nécessite un **important programme de renouvellement** des canalisations pour maintenir le très bon taux de 90% de rendement du réseau. Ces travaux, coûteux et perturbants, sont indispensables pour **lutter contre les fuites**, premier facteur de perte d'eau.

Enfin, la question du **coût de l'eau** a été abordé, souvent perçue comme **trop faible par rapport à sa valeur réelle et aux investissements nécessaires**. Elle souligne le paradoxe : **l'eau est un bien vital, mais reste sous-évaluée par les usagers**. Elle défend l'idée d'un prix juste, intégrant les coûts de protection et de traitement, tout en appelant à une responsabilité partagée entre consommateurs, agriculteurs et industriels.



LE CONCEPT ONE HEALTH- UNE SEULE SANTÉ

Audition de Simon Devin, Professeur au LIEC (Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux).

Il a partagé ses travaux sur la qualité écologique de la Moselle, **le concept One Health**, et le projet EPHéméris, qui croise santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes.

En effet, EPHemeris cherche à améliorer les connaissances et les outils de diagnostic, à faire accepter les conclusions par tous les acteurs, et à traduire ces connaissances en actions concrètes. Le projet nécessite la collaboration des citoyens, des élus, et des entreprises pour communiquer efficacement sur les enjeux environnementaux et promouvoir une habitabilité durable.

Le **projet EPHemeris**, financé par Lorraine Université d'Excellence pour la période 2024-2028, vise à **évaluer la qualité des écosystèmes aquatiques et à promouvoir l'habitabilité** (Capacité des êtres humains à habiter un espace vivable et à (s')adapter (dans) les **conditions** qu'ils estiment **nécessaires à leur bien-être global, leur santé**, voire leur survie -Antonyme d'invivable). Il s'inscrit dans le contexte des **menaces croissantes des activités humaines sur la vie** sur Terre et de la prise de conscience collective, bien que peu suivie d'actions concrètes.

Objectifs et Méthodes

Le projet se concentre sur la **biosurveillance**, utilisant le biote pour **surveiller l'état des milieux aquatiques** face à la contamination chimique, aux changements de trophie et au changement climatique. Une batterie d'outils est mise en place pour cette surveillance.

Le projet est structuré en trois phases :

1. Observatoire de l'habitabilité : Ce volet vise à caractériser l'évolution des discours et des définitions autour de l'habitabilité, à fournir une image précise des initiatives locales, nationales et internationales, et à développer une approche réflexive sur le travail réalisé.
2. **Mise en place et évolution des conditions d'habitabilité** : Ce volet explore comment la Terre est devenue habitable, l'impact de l'évolution géologique et climatique, et les effets du changement climatique et des activités humaines sur les écosystèmes et les sociétés. Il vise également à construire des modèles multi-acteurs du risque.
3. **Transfert et médiation autour de l'habitabilité** : Ce volet se concentre sur la communication des concepts d'habitabilité, l'étude des moyens de transmettre les connaissances aux gestionnaires et à la société civile, et la compréhension des représentations et des imaginaires. Un living-lab sera mis en place pour explorer les ressentis et les représentations liés à l'habitabilité humaine.

Le projet inclut **plusieurs études spécifiques**, telles que l'analyse des impacts environnementaux des réseaux de fossés de drainage intra-forestiers, l'analyse économique des opérations de restauration des hydrosystèmes, et la dégradation des molécules récalcitrantes dans les eaux usées pour leur réutilisation.





VISITE DE L'USINE DE POTABILITÉ DE MOULINS LES METZ

23/06/2025

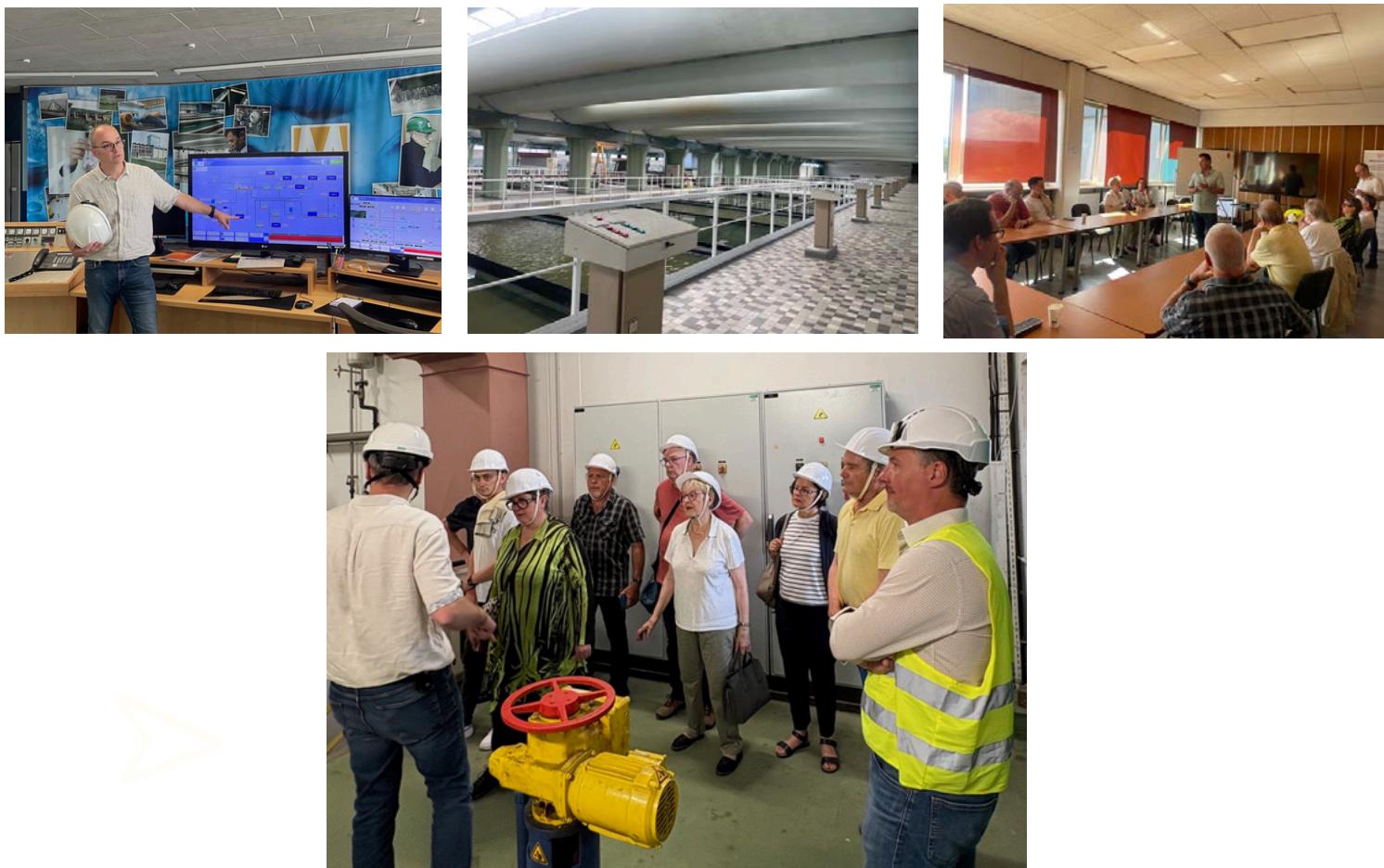
Dans le cadre de sa démarche d'acculturation aux enjeux liés à l'eau, le CODEV a visité l'**usine de potabilisation de Moulins-lès-Metz**, qui alimente 38 communes et plus de 200 000 habitants en eau potable et dont la Délégation de Service Public est confiée à Veolia.

Cette visite a été guidée par **Fabien Broville**, Directeur du SERM, et **David Cuny**, responsable du site, qui nous ont expliqués les **différentes étapes du traitement de l'eau** : décantation, désinfection, ozonation, filtration...

Autant d'étapes essentielles pour **garantir une eau de qualité jusque dans nos foyers !**

Le CODEV a également pu **découvrir les actions de préservation de la ressource** mises en œuvre **en amont du captage**, présentées par **Cédric Bouzendorffer** : partenariats avec les agriculteurs, maintien des prairies, réduction des intrants... Car **le meilleur traitement reste celui qu'on évite grâce à une eau protégée dès l'origine.**

Pour en savoir plus sur l'usine : <https://eau-de-metz.fr/le-serm>



UN DERNIER ÉCHANGE POUR FINALISER AVEC LE PRÉSIDENT DE L'EUROMÉTROPOLE



PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS DES TRAVAUX ET DIALOGUE AVEC LE PRÉSIDENT DE L'EUROMÉTROPOLE

18 / 09 / 2025

Audition de François GROS DIDIER, Président de l'Eurométropole de Metz

Une plénière conclusive de nos travaux pour **dialoguer avec le président de l'Eurométropole sur les défis à venir** et les outils mis en œuvre pour préserver la qualité et la quantité d'eau disponible sur notre territoire : prévention des inondations, végétalisation, désimperméabilisation, protection des milieux...

La **gestion de l'eau est devenue un enjeu majeur pour l'Eurométropole**, dans un contexte marqué par le changement climatique, la pression démographique et la nécessité de garantir la qualité et la disponibilité de la ressource. **La compétence « eau », récemment transférée à la métropole, implique une responsabilité accrue en matière de sécurisation des approvisionnements** et de gestion durable. Les orientations stratégiques s'articulent autour de trois axes : la préservation et la sécurisation des réseaux, l'adaptation climatique par des solutions telles que la **renaturation et la végétalisation**, et une gouvernance renforcée fondée sur la **coopération entre collectivités** et partenaires institutionnels.

Pour concrétiser ces objectifs, plusieurs actions sont engagées : **investissements dans les infrastructures pour réduire les fuites, programmes de végétalisation et d'infiltration des eaux pluviales (plan pluie)**, partenariats avec des acteurs académiques pour l'innovation, et **sensibilisation des citoyens à une consommation responsable**. À long terme, l'Eurométropole vise à renforcer la résilience du territoire face aux aléas climatiques, promouvoir une gestion intégrée et solidaire de la ressource, et développer la pédagogie pour impliquer l'ensemble des acteurs dans la préservation de l'eau.

Cette dernière séance de travail a permis aux membres du CODEV de valider le projet de synthèse des travaux.



LA SYNTHÈSE DE NOS TRAVAUX

L'ANALYSE DU CODEV - LES CONSTATS

»» Une complexité systémique de la gestion de l'eau

On note une **Gouvernance fragmentée**, un **enchevêtrement d'acteurs**, de compétences et de périmètres, (5 entreprises/syndicats pour l'approvisionnement en eau de la métropole et déborde hors métropole) rendant **difficile l'adaptation à des enjeux d'évolution rapides** et la compréhension du système pour les citoyens. Et une certaine inertie des politiques publiques : des outils existent (schémas directeurs, plans pluie...), mais restent insuffisamment appliqués ou intégrés. La gouvernance actuelle de l'eau est elle en capacité d'encaisser tous les risques et complexités liés à l'évolution des enjeux autour de l'eau dans les années à venir. La discussion a mis en lumière la nécessité de réinterroger la gouvernance pour qu'elle soit plus efficace et performante.



Des inégalités territoriale et une compétition des usages

On note une **variabilité des fournisseurs selon les secteurs** de la métropole, créant des **disparités de qualité de l'eau et de coûts pour les habitants**.

Un traitement de l'eau payé majoritairement par les citoyens, pas de comptages des prélèvements agricoles dans les aquifères ou du traitement des polluants qu'ils génèrent, une centrale nucléaire qui rejette des eaux chaudes.



Une vulnérabilité croissante de la ressource

On constate une **multiplication des risques liés au dérèglement climatique** (sécheresses, inondations) et à des **menaces** accidentelles ou intentionnelles, rupture d'approvisionnement.



Une méconnaissance citoyenne

Les citoyens **manque globalement d'information**, ne sont pas ou **peu associés aux instances de decisions**, ont une faible culture de la ressource, et **peu de sensibilisation aux difficultés** que l'on peut rencontrer à l'avenir dans un **territoire jusque là "épargné"**.



L'ANALYSE DU CODEV - LES ENJEUX PRIORITAIRES

Planifier – anticiper les réponses aux crises potentielles

La ressource devient plus incertaine, plus vulnérable, plus disputée. **Les collectivités doivent désormais «planifier dans l'incertitude»** et s'adapter en continu face aux risques climatiques, industrielles, sanitaires ou terroristes.

Garantir l'accès et la qualité de l'eau maintenant et à long terme

Les pollutions diffuses (nitrates, pesticides, résidus médicamenteux, PFAS...), les risques industriels ou agricoles posent de **réels défis pour garantir une eau potable saine.**

Prévenir les conflits d'usages

Nous sommes face à des conflits d'usage croissants entre agriculture, industrie et consommation domestique, avec un prix de l'eau peu incitatif à la sobriété dont le calcul doit être revu.

Faire de l'eau un bien commun, à défendre, à partager, à préserver.

Renforcer la démocratie - la Gouvernance de l'eau

Même s'il existe une **gouvernance de l'eau** elle est imparfaite et à **clarifier**, il est nécessaire de rendre les **informations et les arbitrages transparents**, et **impliquer fortement les citoyens** au même titre que les agriculteurs ou les industriels pour palier les éventuels conflits d'intérêts.

NOS RECOMMANDATIONS



1

Développer une culture de l'eau – sensibiliser



Promouvoir le débat et favoriser une prise de conscience partagée des enjeux à venir sur notre territoire



Comprendre la complexité de la problématique de l'eau

- Etablir un diagnostic des ressources mobilisables sur le territoire, sommes nous à l'abri en matière de qualité et quantité ?
- Proposer un diagnostic précis des prélèvements / des consommations des diverses activités sur le territoire
 - Le prélèvement en eau correspond à la quantité d'eau que l'on prend dans le milieu naturel (rivières, nappes, lacs) pour un usage donné.
 - La consommation en eau, elle, désigne la part de cette eau qui n'est pas restituée au milieu, parce qu'elle s'évapore, est intégrée à un produit ou n'est pas retournée à la source.
- En résumé : on peut prélever beaucoup d'eau mais en consommer peu si on en rend l'essentiel à la nature ; on consomme lorsque l'eau prélevée disparaît du cycle local.



Donner accès à une information compréhensible par tous

- Construire des actions pédagogiques vers les populations, les services, les élus, les acteurs économiques de la Métropole
- Expliquer le prix de l'eau et les répartition des différents taux de prélèvements (abonnement assainissements, ...)
- Donner à voir les analyses de la qualité de l'eau par commune
- Cartographier les risques d'inondations par secteur et vulgariser l'information
- S'appuyer sur l'Université de Lorraine, le LIEC, le projet Ephéméris
- Proposer des ateliers scolaires autour de l'eau
- Proposer des évènements grands publics autour de l'eau
- Informer la population



Sensibiliser, changer les mentalités

- favoriser une prise de conscience partagée, aider à changer les mentalités (image d'un territoire sans grosse problématique liée à l'eau) pour relever les défis à venir
- Promouvoir les changements de comportements de tous les acteurs économiques, de l'impact de leur installation ou production,
- Limiter les prélèvements en période critique
- Initier les élus en termes d'impact des projets et aménagements,
- Expliquer aux habitants les comportements vertueux idem pour les entreprises.....
- Valoriser les initiatives déjà mise en place récupérateur d'eau, désimperméabilisation, Plan Pluie...
- Sensibiliser les agriculteurs et promouvoir les systèmes d'irrigation sobre et de prélèvement d'eau



Valoriser l'histoire liées à l'eau sur le territoire

- Prendre en compte le passé minier, les crues mémorables, le lit naturel des rivières et leurs aménagements ...



2

Encourager une vision stratégique



Anticiper, réfléchir à long terme à la disponibilité de la ressource et des usages (temps nécessaire au changement des mentalités et de transformation de modèle économique, agricole ... et des investissements dans les infrastructures et les partenariats.

*** Donner une réponse spécifique et adaptée à notre territoire pour garantir l'accès et la qualité de l'eau maintenant et à long terme**

*** Identifier les risques potentiels lieux et types de risques :**

- monitoring/surveillance et maintenance des infrastructures

*** S'interroger et définir des choix politiques et de société pour planifier les actions**

- En matière d'agriculture pour la protection des captages et la baisse de la consommation, l'adaptation agricole et leurs débouchées locales,
- En matière d'installation d'activités économiques (data center ...)
- De fixation du prix de l'eau, réformer la tarification (progressive, incitative, adaptées aux usages, composition du foyer "tarification sociale de l'eau) et réfléchir à une meilleure répartition des coûts pollueurs/payeuse
- Investir dans les infrastructures réseaux et sur les techniques de dépollution (recherche de nouveaux polluants...), lutte contre les fuites, anticiper le renouvellement des réseaux, intégrer les nouvelles normes de potabilité ...

*** Elaborer un schéma stratégique de sécurisation et de gestion durable des eaux**

- En terme de qualité et quantité SAGE (déclinaison du SDAGE)
- Constituer des stocks d'urgences d'eau potable en cas de crise majeure

*** Anticiper les arbitrages sur les tensions, sur la disponibilité en eau à venir pour prévenir les crises**

- Transformer les usages, intégrer des vecteurs de transition environnementale
- Développer les alternatives par l'utilisation de l'eau de pluie, expérimenter dans la conception des logements, normes d'urbanisme...
- Prendre en compte les besoins en augmentation pour la consommation liés à l'augmentation de la chaleur et de la population transfrontalière qui nécessitera de boire, irriguer, rafraîchir les villes, mettre à disposition des fontaines,...



3

Réfléchir à une nouvelle gouvernance



Proposer des pistes d'actions pour une gouvernance renouvelée pour favoriser la confiance dans les décisions prises et mieux anticiper les conflits d'usages



Renforcer la cohérence et la clarté de la gouvernance

- Réinterroger le périmètre et les échelles de gouvernance (communes, métropole, département, région, ARS, Agence de l'eau, bassins et sous-bassins).
- Travailler avec les territoires voisins et le Luxembourg pour une vision hydrologique partagée.
- Tendre vers une gouvernance plus unifiée pour éviter l'émettement actuel (potabilité répartie entre 5 syndicats, eaux usées, inondations, sécheresses...).



Favoriser la coordination et la transversalité

- Mettre en place une dynamique collaborative et transversale pour assurer un pilotage à long terme.
- Coordonner les acteurs publics et privés et mutualiser les actions pour gagner en efficacité.



Intégrer les habitants au cœur du processus

- Réaffirmer les enjeux citoyens dans les décisions, l'eau nous concerne tous
- Faire des citoyens des acteurs et partie prenante de la réflexion sur l'eau dans notre métropole
- Recentrer les politiques publiques de l'eau sur les enjeux citoyens tout en conciliant développement économique et intérêt général.
- Pallier le déficit de représentativité (citoyens / acteurs économiques) et prévenir les conflits d'intérêts.
- Associer davantage le CODEV à la définition stratégique pour construire un référentiel commun, des compromis pour préserver la ressource dans une logique d'intérêt commun
- Associer davantage les élus non délégués aux syndicats pour renforcer leur implication et leur compréhension des enjeux.



Mieux anticiper les crises par une stratégie partagée

- Élaborer une stratégie d'utilisation des eaux d'exhaures, disponibles en quantité mais polluées, en lien avec les territoires voisins et transfrontaliers.
- Développer une gouvernance permettant d'anticiper et d'encaisser plus efficacement les crises (sécheresse, inondations, pollution...).



codev@eurometropolemetz.eu



<https://www.facebook.com/CoDevMetz>



<https://www.linkedin.com/company/codev-metz>



<https://twitter.com/CoDevMetz>

Conseil de développement durable de
l'Eurométropole de Metz

MAISON DE LA MÉTROPOLE
1 place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 Metz Cedex 1